



PROCES-VERBAL D'INSTALLATION DU CONSEIL SYNDICAL ET DE L'ELECTION DU PRESIDENT, DES VICE-PRESIDENTS ET DES MEMBRES DU BUREAU

14 rue André Bonnet
41130 GIEVRES
02 54 88 16 48

Nombre de membres :
En exercice : 29
Présents : 33
Votants : 29

L'an deux mille vingt-six, le 18 du mois de mai, à 18h12, le Conseil syndical s'est réuni en session ordinaire, à la Salle polyvalente à Gièvres, sous la présidence du doyen Alain CHANTEREAU puis de Romain SOURIOUX, élu Président du SMIBCS.

Date de convocation du Comité syndical le 5 mai 2026.

N° 03_2026

PRESENTS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
CC CHABRIS-PAYS DE BAZELLE	FIRMIN Lucie VILLERETTE Bernard THIBAUT Patrice	BERNADAC Maxime LEVITRE Pascal
CC ROMORANTINAIS ET MONESTOIS	POITEVIN Vincent BRISSET Laurent GUENAI Hervé CHANTEREAU Alain BOITTE Noël BEALE Alain SOURIOUX Romain CHENE Corinne VELVENDRON Christelle	
CC VAL DE CHER CONTROIS	BRAULT Patrice GAUTHIER Michelle POMA Alain THIBAUT-GALLION Salomé VERPAUX Jean-François DANGER Jean-Luc ROSET Jean-Jacques	BERTHET Simon PAGENAULT François BIERT Jean-Marc
CC VIERZON SOLOGNE BERRY	DE BRACH Geneviève PERROCHON Serge PINEAU Elodie DUGUET Jean-Marc LE JOSSEC Fabien	PIETU Delphine SEGRET-DESCROIX Sylvie BOURDIN Bruno MOUSSET Stéphane

Formant la majorité des membres en exercice

ABSENTS TITULAIRES EXCUSES

CC VAL DE CHER CONTROIS	BARAT Claude TAUVRON Jean-Marc
CC VIERZON SOLOGNE BERRY	BEAUFREIRE Louis LEDUC Benoît LEGENDRE Michel

Assistaient également au Comité syndical :
CHASSANY Pascale, secrétaire du SMIBCS
HENRY Stéphane, technicien de rivière du SMIBCS

GILOT-LECLERC Françoise, Présidente sortante du SMIBCS

Simon BERTHET a été désigné en qualité de secrétaire par le Comité syndical (art. L.2121-15 du CGCT).

INSTALLATION DES MEMBRES DU COMITE SYNDICAL

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Alain Chantereau, doyen d'âge de l'Assemblée. Il a donné lecture des 29 délégués titulaires et les 29 délégués suppléants des quatre communautés de communes adhérentes au syndicat et a déclaré les installer dans leurs fonctions.

Mmes, Mrs les délégués syndicaux :

Communautés de communes	TITULAIRES	SUPPLEANTS
CC CHABRIS-PAYS DE BASELLE	FIRMIN Lucie VILLERETTE Bernard THIBAUT Patrice	BERNADAC Maxime GAUCHER Franck LEVITRE Pascal
CC ROMORANTINAIS ET MONESTOIS	POITEVIN Vincent BRISSET Laurent GUENAI Hervé CHANTEREAU Alain BOITTE Noël BEALE Alain SOURIOUX Romain CHENE Corinne VELVENDRON Christelle	PINAULT Michel SIMON GREFFIER Elodie DENIS Dominique GONZALES Démétrio BELLIARD Gilles THIEBAUT Agathe LEFORT Quentin LAMI Antonin VIAL Agnès
CC VAL DE CHER CONTROIS	BRAULT Patrice BARAT Claude GAUTHIER Michelle TAUVRON Jean-Marc POMA Alain THIBAUT-GALLION Salomé VERPAUX Jean-François DANGER Jean-Luc ROSET Jean-Jacques	DAUMAIN Charles BERTHET Simon JULIEN Pierre PAGENAULT François SINSON Daniel VAUVY Michel BIERT Jean-Marc JULIEN Catherine SALLIOT David
CC VIERZON SOLOGNE BERRY	DE BRACH Geneviève PERROCHON Serge BEAUFRERE Louis LEDUC Benoit PINEAU Elodie DUGUET Jean-Marc LE JOSSEC Fabien LEGENDRE Michel	GIBERT Jany PIETU Delphine CORNEAU Jean-François BEDU François SEGRET-DESCROIX Sylvie BOURDIN Bruno MOUSSET Stéphane AUPECLE Gaëtan

ÉLECTION DU PRÉSIDENT

PRÉSIDENTENCE DE L'ASSEMBLÉE :

Monsieur Alain Chantereau, le plus âgé des membres du Comité syndical, a pris la présidence de l'assemblée. Il a procédé à l'appel nominal des membres du Comité syndical, a dénombré trente-trois membres présents, dont 29 votants, la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

CONSTITUTION DU BUREAU DE VOTE

Le conseil syndical a désigné 2 assesseurs / scrutateurs : M. VERPEAUX Jean-François
M. LEVITRE Pascal

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Président, après avoir donné lecture des articles L 2122-4, L 2122-5 et L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Comité à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Président.

Il a d'abord été procédé à l'appel des candidats :

Candidats : Mme CHENE Corinne
M. SOURIOUX Romain
M. THIBAUT Patrice

Chaque délégué syndical, à l'appel de son nom, a remis son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	29
➤ A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	0
➤ Reste pour le nombre des suffrages exprimés	29
➤ Majorité absolue	15

Ont obtenu :

- Mme CHENE Corinne : 4 voix, en lettre : quatre voix
- M. SOURIOUX Romain : 15 voix, en lettre : quinze voix
- M. THIBAUT Patrice : 10 voix, en lettre : dix voix

Monsieur SOURIOUX Romain ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS ET MEMBRES DU BUREAU

Monsieur le Président précise qu'il est nécessaire de déterminer le nombre de Vice-présidents ainsi que le nombre de membres au sein du bureau.

Le nombre de Vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse excéder 20 % de l'effectif de celui-ci (article L 5211-10 du CGCT modifié).

Le mandat des membres du bureau prend fin en même temps que celui des membres de l'organe délibérant.

Monsieur le Président propose qu'il soit élu 3 Vice-présidents et 4 membres supplémentaires au sein du bureau du SMIBCS

Vote : contre : 0
pour : 28
abstention : 1

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide d'élire 3 Vice-présidents auxquels s'ajouteront 4 autres membres au sein du bureau du SMIBCS.

ÉLECTION DU PREMIER VICE-PRESIDENT

Il a été procédé, ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de Monsieur SOURIOUX Romain, élu Président, à l'élection du premier Vice-président.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Candidats : M. POMA Alain
Mme GAUTHIER Michèle

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	29
➤ A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	2
➤ Reste pour le nombre des suffrages exprimés	27
➤ Majorité absolue	14

Ont obtenu :

- M. POMA Alain : 20 voix, en lettre : vingt voix
- Mme GAUTHIER Michèle : 7 voix, en lettre : sept voix

M. POMA Alain ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé premier Vice-président et a été immédiatement installé.

ÉLECTION DU DEUXIÈME VICE-PRESIDENT

Il a été procédé, ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de Monsieur SOURIOUX Romain, élu Président, à l'élection du deuxième Vice-président.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Candidat : M. DUGUET Jean-Marc

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	29
➤ A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	6
➤ Reste pour le nombre des suffrages exprimés	23
➤ Majorité absolue	12

Ont obtenu :

- M. DUGUET Jean-Marc : 23 voix, en lettre : vingt-trois voix

M. DUGUET Jean-Marc ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé deuxième Vice-président et a été immédiatement installé.

ÉLECTION DU TROISIEME VICE-PRESIDENT

Il a été procédé, ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de Monsieur SOURIOUX Romain, élu Président, à l'élection du troisième Vice-président.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Candidat : M. THIBAUT Patrice

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	29
➤ A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	3
➤ Reste pour le nombre des suffrages exprimés	26
➤ Majorité absolue	14

Ont obtenu :

- M. THIBAUT Patrice : 25 voix, en lettre : vingt-cinq voix
- Mme FIRMIN Lucie : 1 voix, en lettre : une voix

M. THIBAUT Patrice ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé troisième Vice-président et a été immédiatement installé.

ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Conformément aux dispositions du CGCT applicables à l'organe délibérant, il a été décidé à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret. Il a été procédé, ensuite sous la présidence Monsieur SOURIOUX Romain, élu Président, à l'élection des membres du Bureau.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Candidats : Mme CHENE Corinne
M. BRAULT Patrice
Mme DE BRACH Geneviève
Mme FIRMIN Lucie

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Ont été élus à l'unanimité (29 voix, en lettre : vingt-neuf voix) :

Mme CHENE Corinne
M. BRAULT Patrice
Mme DE BRACH Geneviève
Mme FIRMIN Lucie

Les 8 membres du bureau sont donc :

Le Président élu : Monsieur SOURIOUX Romain

Le 1^{er} Vice-président : M. POMA Alain

Le 2^{ème} Vice-président : M. DUGUET Jean-Marc

Le 3^{ème} Vice-président : M. THIBAUT Patrice

1^{er} membre élu : Mme CHENE Corinne

2^{ème} membre élu : M. BRAULT Patrice

3^{ème} membre élu : Mme DE BRACH Geneviève

4^{ème} membre élu : Mme FIRMIN Lucie

CLÔTURE DU PROCES-VERBAL

Le présent procès-verbal, dressé et clos le lundi 18 mai à 2 heures 17 minutes, en double exemplaires, a été, après lecture, signé par la présidente, le doyen d'âge, le secrétaire et les assesseurs.

Le président.

Romain SORIOUX



Le doyen d'âge

Alain CHANTREAU

Le secrétaire

Simon BERTHEI

Les assesseurs

Jean-François VERPEAUX
OFFICIER

Pascal LEVITRE